

Québec, le 19 mai 2011

Aux présidentes-directrices et présidents-directeurs généraux des agences de la santé et des services sociaux

Objet : Programme général d'équité salariale pour le personnel d'encadrement du secteur de la santé et des services sociaux ainsi que pour les biochimistes, les physiciens médicaux, les pharmaciens, les chefs de département de pharmacie, les sages-femmes et les responsables des services sages-femmes

Madame,
Monsieur,

En conformité avec la Loi sur l'équité salariale, le Programme général d'équité salariale du secteur de la santé et des services sociaux en est à sa phase finale soit l'application des correctifs salariaux et le paiement des ajustements salariaux. Compte tenu de la complexité des travaux, le versement de la rétroactivité sera réalisé en trois temps. Cependant, la date ne pourra pas excéder le 30 septembre 2011.

Ainsi, les firmes informatiques ont reçu les nouvelles échelles salariales 2001 à 2011. Elles ont été informées des procédures à suivre et des dispositions à appliquer. En ce sens, une interaction indispensable est nécessaire afin de procéder aux calculs et produire le versement de la rétroactivité.

Vous trouverez, ci-joint, à titre informatif, le fichier contenant les nouvelles échelles salariales des cadres, des pharmaciens et des sages-femmes. Dans le cas des biochimistes et physiciens médicaux, les résultats des travaux d'équité salariale ne donnent pas de correctif d'équité salariale.

L'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux publiera prochainement un bulletin (no 4) afin de donner de plus amples informations quant à l'ajustement des salaires et du versement de la rétroactivité.

Nous vous demandons de bien vouloir transmettre cette information aux établissements de vos régions respectives.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleures salutations.

La sous-ministre adjointe par intérim,


Édith Lapointe

c. c. Monsieur Jean-Pierre Hotte, directeur général, ACJQ
Madame Anne Lauzon, directrice générale, AERDPQ
Monsieur Jean Hébert, directeur général, AEPC
Madame Lise Denis, directrice générale, AQESSS
Madame Diane Bégin, directrice générale, FQCRDI
Madame Lisa Massicotte, directrice générale, ACRDQ